

# INVITATION



**VERNISSAGE ET REMISE DES PRIX**  
DU CONCOURS INTERNATIONAL  
D'ARCHITECTURE  
«CITÉ DE LA MUSIQUE»

**LUNDI 30 OCTOBRE 2017**  
**PAVILLON SICLI**  
**17H00**

EXPOSITION PUBLIQUE DES PROJETS PRÉSENTÉS À L'OCCASION  
DU CONCOURS D'ARCHITECTURE DE LA CITÉ DE LA MUSIQUE  
DU 30 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2017 DE 10H À 18H - ENTRÉE LIBRE

Le Président et le Conseil de Fondation de la Cité de la Musique de Genève ont le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition et à la remise des prix des projets présentés à l'occasion du concours d'architecture de la Cité de la Musique de Genève.

# LUNDI 30 OCTOBRE 2017 À 17H00 AU PAVILLON SICLI

Pavillon Sicli - Route des Acacias 45 - 1227 Acacias

Lancé le 9 janvier 2017, le concours international d'architecture pour une nouvelle Cité de la Musique à Genève trouve son achèvement avec la désignation du lauréat. L'exposition au Pavillon Sicli présente au public les 18 projets soumis lors du concours.

À l'occasion du vernissage de l'exposition, la cérémonie de remise des prix permettra de récompenser le vainqueur du concours et les concurrents primés et constituera le véritable point de départ de la phase de réalisation de la Cité de la Musique de Genève.

## PROGRAMME DES ALLOCUTIONS

**Monsieur Bruno Mégevand,**  
Président de la Fondation de la Cité de la musique

**Monsieur Dominique Perrault,**  
Président du jury du Concours d'architecture

**Monsieur Guillaume Barazzone,**  
Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du département de l'environnement urbain et de la sécurité, Conseiller national

**Madame Anne Emery-Torracinta,**  
Conseillère d'Etat en charge du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

La soirée sera agrémentée d'intermèdes musicaux et suivie d'un cocktail.

*« La Cité de la Musique sera le symbole de l'ouverture de Genève sur le monde ainsi que de la musique classique au plus grand nombre. On y viendra de partout pour y vivre des émotions ou pour s'en inspirer. La créativité et notre tradition d'excellence dans la musique classique assureront à notre cité une place de choix dans les métropoles du XXI<sup>e</sup> siècle. »*